

# Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

**Date :**

06/11/92

**Origine :**

DGR

**Réf. :**

DGR n° 2803/92

Mmes et Mrs les Directeurs et  
les Médecins Chefs  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
de Paris et de Strasbourg  
(pour attribution)  
Mme et Mrs les Directeurs  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
Mmes et Mrs les Médecins-Conseils Régionaux  
Mmes et Mrs les Agents Comptables  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
(pour information)

**Plan de classement :**

274

**Objet :**

PROTOCOLE D'ACCORD "ORGANISMES SOCIAUX-ASSUREURS".

Mise à jour de la liste des responsables de contentieux des Caisses Primaires d'Assurance Maladie habilités à mener les discussions avec les compagnies d'Assurance pour l'année 1993.

**Pièces jointes :**

**Liens :**

Mod.circ DGR 2704/92

**Date d'effet :**

**Date de Réponse :**

23 novembre 1992

**Dossier suivi par :**

REGL/S BOURGAULT

**Téléphone :**

42.79.34.01

@

**Direction de la  
Gestion du Risque**

06/11/92

**Origine :**  
DGR

Mmes et Mrs les Directeurs et  
les Médecins Chefs  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
de Paris et de Strasbourg  
(pour attribution)

Mme et Mrs les Directeurs  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
Mmes et Mrs les Médecins-Conseils Régionaux  
Mmes et Mrs les Agents Comptables  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
(pour information)

**N/Réf. :** DGR n° 2803/92

**Objet :** Protocole d'Accord "Organismes Sociaux - Entreprises  
d'Assurances"  
Procédure d'escalade et personnalisation des relations.

Par circulaire DGR n° 2704/92 du 11 février 1992, je vous avais demandé de me faire connaître les modifications intervenues dans la liste des responsables appelés à participer à la procédure d'escalade.

Afin de me permettre une mise à jour de cet annuaire pour 1993, je vous serais obligé de m'indiquer dans les meilleurs délais et au plus tard **le 23 novembre 1992** les éventuelles modifications intervenues dans votre organisme.

Vous voudrez bien me signaler également tout changement d'adresser ou de numéro de téléphone survenu depuis l'établissement de la liste pour 1992.

Dans le cas où aucune modification n'aurait eu lieu depuis la parution de ladite liste, je vous serais obligé de me le préciser.

Pour le Directeur  
Le Directeur Adjoint

*Georges DORME*